

Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 5 avril 2018

Compte Administratif 2017 Locations des salles municipales Note de synthèse

Exercice 2017

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2018.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du compte administratif 2017 des locations des salles municipales.

I. Contexte général

La population de la Commune, au 1er janvier 2018 est de 5 653 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 598 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 653	375 652	5 994 336
Nombre de foyers fiscaux	2 359	160 376	2 575 240
Part des foyers non imposables	66,6 %	69,7 %	66,7 %
Revenu fiscal moyen par foyer	22 336	19 584	19 992

II. Résultat du Compte Administratif 2017

Le Compte administratif 2017 des locations des salles se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 554.36 €.

Pour Mémoire :

Excédent de fonctionnement cumulé :	0 €
Excédent d'investissement cumulé :	554,36 €
Restes à réaliser :	0 €

Résultat cumulé :	554,36 €

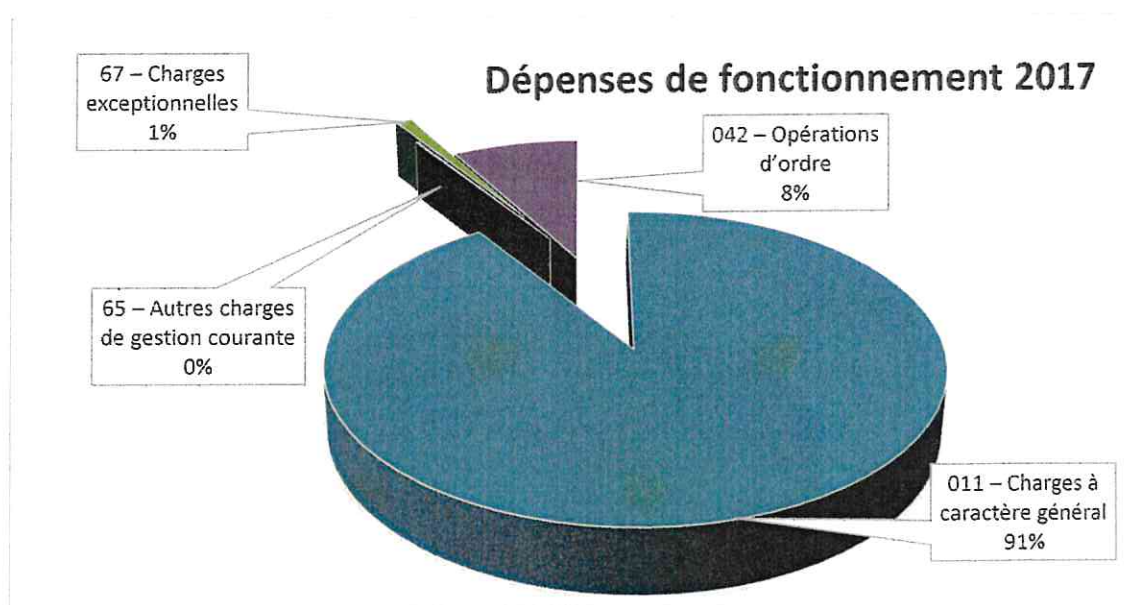
III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

1.1 Dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2017 en euros, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
011 – Charges à caractère général	22 074,44	22 597,13	2,37 %
65 – Autres charges de gestion courante		29,97	
66 – Charges financières			
67 – Charges exceptionnelles	99,53	253,54	154,74 %
023 – Virement à la section d'investissement			
042 – Opérations d'ordre	4 567,25	1 954,06	- 57,22 %
TOTAL	26 741,22	24 834,70	- 7,13 %



Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, chauffage, travaux d'entretien des bâtiments, les contrats de maintenance

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre concerne des admissions en non-valeur.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles :

Dans ce chapitre figure essentiellement la régularisation de la TVA.

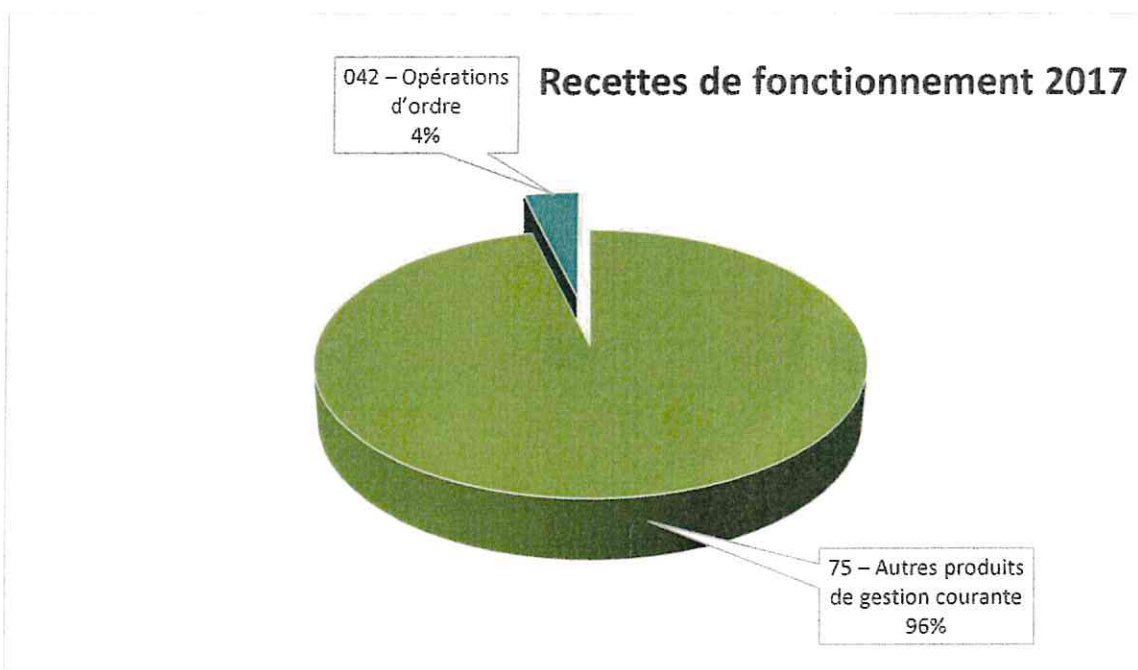
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre des sections :

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements des immobilisations.

1.2 Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2017 en euros, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
013 – Atténuations de charges			
70 – Produits des services			
73 – Impôts et taxes			
74 – Dotations et participations			
75 – Autres produits de gestion courante	23 546,98	23 892,50	1.47 %
77 – Produits exceptionnels			
042 – Opérations d'ordre	3 194,24	942,20	- 70,50 %
TOTAL	26 741,22	24 834,70	- 7,13 %



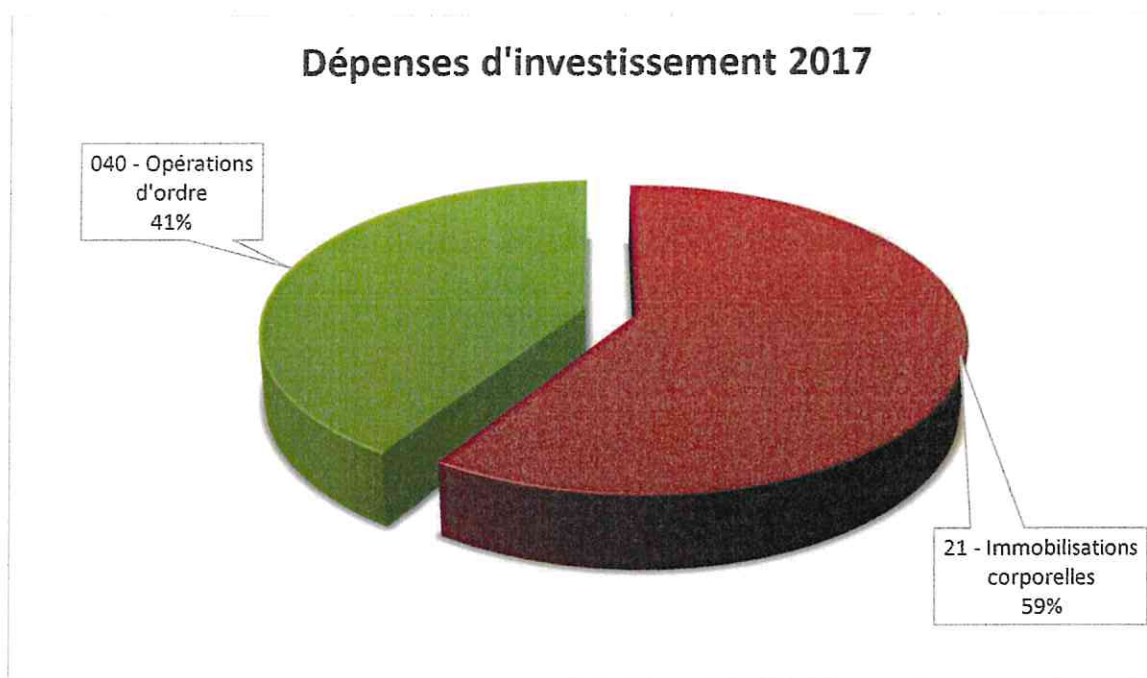
Chapitre 75 : la prise en charge du déficit par la Commune de la Crèche. Celle-ci s'élève à 14 422,53 € pour l'année 2017. Les locations des salles s'établissent à 9 468,75 €. Pour mémoire en 2016, les locations étaient de 8 541,97 €

Chapitre 042 : Celui-ci concerne principalement les amortissements et les travaux en régie.

2. Section d'investissement

2.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
13 – Subventions d'investissement	998,88		
20 - Immobilisations incorporelles		0	
21 - Immobilisations corporelles	469,09	1 361,42	190,22 %
23 - Immobilisations en cours		0	
16 – Emprunts et dettes assimilées			
040 – Opérations d'ordre	3 194,24	942,20	- 70,50 %
TOTAL	4 662,21	2 303,62	- 50,59 %



Chapitre 021 – Immobilisations corporelles.

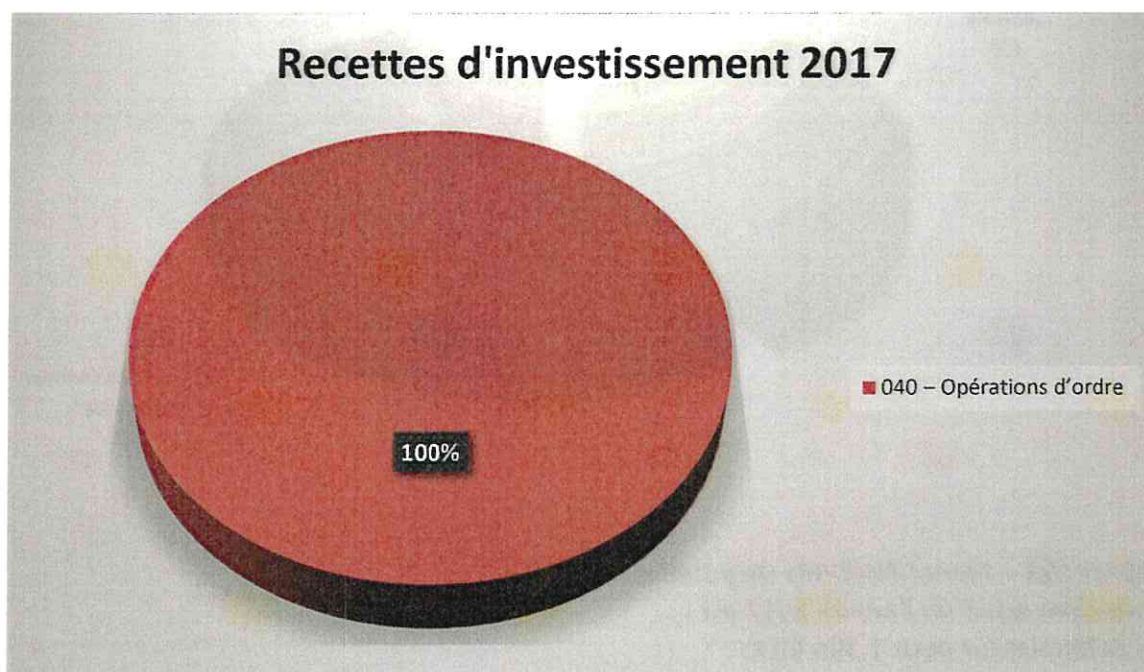
Le principal achat de l'année 2017 est :

- un défibrillateur pour 1 356,80 €.

Au chapitre 040 (Opérations d'ordre), celui-ci concerne les amortissements et les travaux en régie.

2.2 Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2016 (pour mémoire)	CA 2017	Variation en %
10 – Dotations, fonds divers et réserves			
13 – Subvention d'investissement	998,88		
16 – Emprunts			
024 – Produits des cessions d'immobilisations			
021 – Virement à la section fonctionnement			
040 – Opérations d'ordre	4 567,25	1 954,06	- 57,21 %
001 – Excédent investissement reporté (résultat cumulé)			
TOTAL	5 566,13	1 954,06	- 64,89 %



Au chapitre 040 (Opérations d'ordre) : ce point concerne les amortissements.